FÉDÉRATION DE CROSSE DU QUÉBEC INC.

États financiers 31 mars 2025

(non audité)

# FÉDÉRATION DE CROSSE DU QUÉBEC INC.

# États financiers

# 31 mars 2025

# (non audité)

# Table des matières

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Situation financière	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 10

818 Notre-Dame, bureau 200 Repentigny (Qc), J5Y 1B7 Téléphone : 450-704-4601 Télécopieur : 450-704-4607

## Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de FÉDÉRATION DE CROSSE DU QUÉBEC INC.

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme FÉDÉRATION DE CROSSE DU QUÉBEC INC., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

# Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

#### Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme FÉDÉRATION DE CROSSE DU QUÉBEC INC. au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Autre point

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 ont été examinés par un autre professionnel en exercice qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 19 août 2024.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A131142



818 Notre-Dame, bureau 200 Repentigny (Qc), J5Y 1B7 Téléphone : 450-704-4601 Télécopieur : 450-704-4607

ALAIN OUELLETTE CPA INC.1

Repentigny, le 24 septembre 2025

Résultats

# Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 (non audité)

2025 2024 **Produits** Ministère de l'Éducation, Loisir et Sport (MELS) 135 353 \$ 116 643 \$ - Fonctionnement 12 000 - Projets 500 200 Municipale 135 853 128 843 Autres produits 227 273 124 709 Contributions des membres Revenus - Placements Sports (note 5) 81 420 132 875 27 922 48 141 Activités corporatives et divers Revenus d'intérêts 4 604 4 391 2 382 Autres dons 341 219 312 498 477 072 441 341 Charges 272 466 376 746 Activités corporatives 16 426 39 529 Honoraires professionnels 41 171 33 983 Achats d'équipements 10 336 Assurances 9 638 9 589 **Formations** 638 Frais de bureau 1867 958 2 940 Frais financiers 9 9 7 4 Remboursement de la subvention CUEC 353 951 472 310 4762 \$ 87 390 \$ Excédent des produits sur les charges

3

# Fédération de crosse du Québec Inc.

# Situation financière

Au 31 mars 2025 (non audité)		4
	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse (note 3)	305 382 \$	211 058 5
Comptes clients et autres créances (note 4)	74 680	105 350
Inventaires	12 101	12 101
Subventions à recevoir	35 457	58 321
	427 620 \$	386 830 5
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs et frais courus	504 \$	12 887 \$
Salaires à payer	1 661	4 359
Revenus perçus d'avance	15 972	11 663
Apports reportes - subvention du MELS (note 6)	56 408	9 608
	74 545	38 517
Actif net		
affectation interne (note 7)	72 000	·
onds de réserve - Placements Sports	68 214	99 137
on affecté	212 861	249 176
	353 075	348 313
*	427 620 \$	386 830

Au nom du conseil d'administration,

Ghyslain Roy, président

, James Cadieux, trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fédération de crosse du Québec inc.

# Situation financière

Au 31 mars 2025 (non audité)

4

	2025	2024
Actif		and the second
Actif à court terme		
Encaisse (note 3)	305 382 \$	211 058 \$
Comptes clients et autres créances (note 4)	74 680	105 350
Inventaires	12 101	12 101
Subventions à recevoir	35 457	58 321
	427 620 \$	386 830 \$
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs et frais courus	504 \$	12 887
Salaires à payer	1 661	4 359
Revenus perçus d'avance	15 972	11 663
Apports reportés - subvention du MELS (note 6)	56 408	9 608
	74 545	38 517
Actif net		
Affectation interne (note 7)	72 000	12
Fonds de réserve - Placements Sports	68 214	99 137
Non affecté	212 861	249 176
	353 075	348 313
	427 620 \$	386 830 \$

Au nom du conseil d'administration,	
	<u> </u>
, Ghyslain Roy, président	, James Cadieux, trésorier

# Évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 (non audité)

5 2025 2024 Fonds de réserve -Affectation **Placements** Sports Non affecté **Total** Total interne 260 923 \$ \$ 249 176 \$ 348 313 \$ Solde au début 99 137 \$ Excédent des produits sur les (30923)35 685 4 762 87 390 charges Affectation (note 7) 72 000 (72000)68 214 \$ 212 861 \$ 353 075 \$ 348 313 \$ 72 000 \$ Solde à la fin

# Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 (non audité)

6

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	4 762 \$	87 390 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Comptes clients et autres créances	30 670	(73 990)
Subventions à recevoir	22 864	(58 321)
Fournisseurs et frais courus	(12 383)	9 903
Salaires à payer	(2 698)	3 026
Revenus perçus d'avance	4 309	11 663
Apports reportés - subvention du MELS	46 800	(41 781)
	94 324	(62 110)
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme		(30 000)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de		
trésorerie	94 324	(92 110)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	211 058	303 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	305 382 \$	211 058 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme, constitué selon la Partie III de la loi sur les compagnies du Québec le 19 janvier 1972,oeuvre dans le secteur du sport amateur au Québec et a pour mandat de promouvoir, d'organiser, de développer et de faciliter la pratique du sport de la crosse au Québec. L'organisme est exempté des impôts sur les bénéfices.

## 2. Méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Comptabilisation des produits

#### Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

#### Contributions des membres

Les revenus de contributions des membres sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou que leurs réception est raisonnablement assurée.

#### Revenus d'activités

Les revenus d'activités corporatives sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

# Revenus de dons et commandites

Les revenus de dons et commandites sont constatés à titre de produits lorsque les activités-bénéfices ont lieu.

# Revenus de placements

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Au 31 mars 2025 (non audité)

8

# 2. Méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers

## Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

## Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du compte Avantage entreprise, des subventions à recevoir et des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais couruset des salaires à payer.

#### **Inventaires**

Les stocks comprennent les livres, des fournitures de compétitions et du matériel de crosse. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût étant déterminé selon la méthode du coût spécifique.

# Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

## 3. Encaisse

	2025	2024
Compte courrant	134 410 \$	94 606 \$
Compte Avantage entreprise	170 972	116 452
	305 382 \$	211 058 \$

Au 31 mars 2025 (non audité)

9

# 4. Comptes clients et autres créances

	2025	2024
Sports Québec - Revenus d'appariement Distribution du Fonds du Grand Montréal à recevoir	61 750 \$ 12 930	99 090 \$ 6 260
	74 680 \$	105 350 \$

# 5. Programme Placements Sports et Loisirs

La fédération a recueilli un total de 13 000 \$ en dons admissibles au Programme Placement Sports, lui donnant droit à un appariement de 61 750 \$. Des montants de 61 750 \$ d'appariement et 6 670 \$ de distribution du FGM ont a été comptabilisés à recevoir au 31 mars 2025.

La fédération cède la propriété de 20 % des dons admissibles à Placement Sports ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mars 2025, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation Grand Montréal s'élève à 220 205 \$ (181 137 \$ en 2024).

Les montants des revenus et dépenses effectuées à l'aide des dons et subventions obtenus dans le cadre du programme Placement Sports sont conformes, c'est-à-dire que ces revenus respectent les lois fiscales et ne s'appliquent qu'aux dépenses admissibles de fonctionnement de la fédération.

2025	2024
13 000 \$	27 525 \$
61 750	99 090
6 670	6 260
81 420	132 875
91 541	71 595
	2
(No. 4) 1 (No. 1) (No. 1)	8 101
1 867	-
958	<b>=</b> 3
112 343	79 696
(30 923) \$	53 179 \$
	13 000 \$ 61 750 6 670  81 420  91 541 9 589 8 388 1 867 958

## Apports reportés - subvention du MELS

Financement destiné à couvrir les charges du prochain exercice :

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	9 608 \$	51 389 \$
MOINS : montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u> </u>	(51 389)
	9 608	N=I
PLUS : montant reçu pour l'exercice suivant	46 800	9 608
Solde à la fin de l'exercice	56 408 \$	9 608 \$

#### 7. Affectation

En 2025, le conseil d'administration de la Fédération de cross du Québec a résolu d'affecter un montant de 72 000 \$ pour la formation des équipes nationales. La Fédération de cross du Québec ne peut utiliser ce montant grevé d'affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

#### 8. Instruments financiers

#### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

## Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients et aux effets à recevoir, aux subventions à recevoir et à la distribution à recevoir du Fonds du Grand Montréal. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes.

## Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de de ses comptes fournisseurs et frais courus ainsi que des salaires à payer.